La journée annuelle des Secrétariats sociaux se tiendra le 1er février 1931 à Lille

La grande journée organisée tous les ans par l'Union des Secrétariats Sociaux du Nord aura lieu cette année le dimanche 1er février, à la Centrale des Œuvres, 39, rue de la Monnaie à Lille.

Le cardinal Liénart a daigné accepté de présider la première séance d'études, pour marquer l'importance qu'il attache à l'action des Secrétariats sociaux et aux œuvres qu'ils inspirent.

Nous reviendrons sur le programme de cette journée qui commencera dès 9 h. par une messe avec allocution de monseigneur Six. Signalons cependant dès maintenant deux questions importantes qui seront étudiées de façon pratique au cours de ces réunions de travail : 1° Le Cercle d'Etudes d'adultes : son recrutement, ses méthodes et ses résultats ; 2° Comment exercer l'action sociale sur le terrain paroissial. Tous les hommes et femmes de œuvres et les prêtres chargés de cercles sociaux retiendront la date du 1er février pour ne pas manquer d'assister à cette journée sociale.

Un repas en commun (prix 15 francs) sera servi à la Centrale des Œuvres. On peut envoyer dès maintenant son adhésion au Secrétariat Social de Lille, 51, rue de la Justice.

Le raid des aéronautes lillois De Bruycker et Grandbarbe en Tchécoslovaquie

Les pilotes de l'Association aéronautique du Nord de la France, De Bruycker et Grandbarbe, sont rentrés à Lille le mercredi 31 décembre, à 19 h. 30. Ils ont été reçus à la gare par le comité de l'A.A.N.F. et vivement félicités de leur voyage qui s'est parfaitement accompli.

De Bruycker et Grandbarbe ramènent dans le Nord les trophées de l'Aéro-Club de France, que leurs aînés avaient brillamment conquis en 1912 et 1913, car il ne fait aucun doute que cette performance sera homologuée par la commission sportive de l'A.C.F., aucun autre commission sportive de l'A.A.C.F., aucun autre départ n'ayant été signalé avant le 31 décembre 1930, à minuit.

Certains journaux de la presse parisienne avaient annoncé le départ du pilote Boitard pour le record du monde en sphérique, catégorie 1.200 m3, et ce dernier a atterri près de Bruxelles, échouant dans sa tentative.

De Bruycker devient lauréat des trois compétitions de l'Aéro-Club de France pour ballons sphériques, à savoir :

1° La coupe Juchmès et Melchior dotée d'un prix en espèces de 500 francs et d'une plaquette de bronze « La navigation aérienne », de Morlon, attribuée au pilote d'aérostat ayant franchi la plus grande distance, et d'un objet d'art l' « Aéronautique », œuvre de Descat, qui devient la propriété temporaire du club auquel appartient le pilote lauréat ;

2° La coupe challenge Léon-Maison, d'une valeur de 10.000 francs, pour la plus longue distance attribuée au club auquel appartient le pilote vainqueur ;

3° Le prix Maurice-Mallet, de 2.000 francs espèces et la médaille de vermeil, attribuée au pilote qui aura totalisé le plus de distances égales ou supérieures à 200 kilomètres dans l'année.

Chronique Locale

ROUBAIX

Aujourd'hui, lundi 5 janvier :

Aujourd'hui, sainte Amélie; demain, Epiphanie.
Soleil : Lever à 8 h. 46; coucher à 16 h. 04.
Lune : **Pleine du 4.**
Bulletin météorologique pour la journée du 5 (Région Nord) : Ciel nuageux avec éclaircies et rares averses; vent de Secteur Ouest; température en baisse de 3° environ; minimum en baisse de 3 à 4°.
Secrétariat des Familles, 17, rue des Champs : de 9 à 12 h.
Consultation de nourrissons du Comité Roubaisien de Protection de l'Enfance : de 16 à 17 h., au local de la Goutte de Lait.

AU RADIO-CLUB DU NORD DE LA FRANCE

Le Radio-Club du Nord de la France a donné, le 27 décembre dernier, ainsi que nous l'avons dit, son banquet annuel.

Au cours de cette fête, il fut procédé à la remise des prix aux lauréats du concours d'amateurs de la dernière exposition de T.S.F. de Roubaix, ainsi qu'au tirage de la tombola des programmes-souvenirs des fêtes qui marquèrent le dixième anniversaire de Radio-Club du Nord de la France.

En voici les résultats :

Concours Amateurs. — A. M. Chabrier fut attribué un haut-parleur; à M. Denoez fut attribué un cadre récepteur.

Tombola des programmes-souvenirs. — Numéros 3, 346, 441, 569 gagnent un haut-parleur; 341, un fer à souder électrique; 183, un cadre de réception; 595, un fer à repasser électrique; 29, une pile Hydra 80 volts; 658 et 268 une lampe de chevet; 253, 281, 283, 304, 922, chacun un abonnement de 3 mois au Q.S.T. Français; 50, 105, 243, 252, 267, 393, 412, 487, 548, 576, 605, 807 816, 832 923 chacun un abonnement de 3 mois à « L'Antenne »; 8, 160, 794 chacun un livre « Pour un statut rationnel et démocratique de la Radio-Diffusion ».

Ces prix et lots seront à retirer au siège social du R.C.N.F. : les dimanche 11, 18 et 25 janvier, de 11 h. à midi et les samedis 10, 17, 24 et 31 janvier, de 19 h. à 20 h.

Passé le 31 janvier, les lots resteront acquis à l'Association, qui pourra les affecter à d'autres concours.

Ces prix et lots sont des dons offerts gracieusement par nos amis et maisons qui apportent leurs précieux encouragements aux Associations sansfilistes, et que le Comité du R.C.N.F. est heureux de pouvoir remercier au nom de tous les amateurs.

HALLE FLIPO. — Le kilog beurre, 19; Café 14; Hollande, 9; Gruyère, 13; Margarine, 9.20; Biscuits, cent sortes. Prix très avantageux. 932

LA MESSE DE PREMICES DE M. L'ABBÉ MACÉ

Dimanche matin, à 10 h., M. l'abbé Macé, professeur de philosophie au Collège des Dunes, à Dunkerque, célébrait sa messe de prémices à l'église St-Martin, à Roubaix.

M. l'abbé Macé était accompagné à l'autel par MM. les abbés J. Callens et Gambier et assisté par M. le chanoine Bègne, doyen de St-Martin.

De nombreux amis et membres de la famille de l'officiant avaient pris place dans le chœur. Dans les stalles on remarquait la présence de : M. le chanoine Leduc, supérieur du collège Notre-Dame des Victoires; M. l'abbé Lestienne supérieur du collège des Dunes.

M. l'abbé Welcomme, professeur au collège Notre-Dame des Victoires prononça l'allocution de circonstance.

La chorale St-Martin prêtait à cette cérémonie l'éclat de son concours.

Liège de Table. Léon Cuvelle, 73, r. Nain. 4031b

Groupe noëliste

Les Noëlistes de Roubaix et des environs, ainsi que les jeunes filles abonnées au « Noël », sont instamment priées d'assister à la réunion-soirée qui aura lieu demain mardi, à 14 h. 30, à la Sainte-Famille, 45, rue de Lille. Le meilleur accueil leur sera réservé

FAIRE SOI-MÊME LIQUEURS extra-fines. Extraits T. NOIROT. 2 fr. 75 le flacon. 26209

Une collision d'autos

Dimanche, vers 22 h. 30, dans la rue de l'Ommelet, une auto appartenant à M. Georges Peau, 36 ans, représentant de commerce, demeurant rue du Caire, 174, est entrée en collision avec un autre voiture conduite par M. Louis Mahu, 33 ans, négociant, demeurant 28, rue Emile-Desmet, à Lille.

Aucun accident de personne n'est à déplorer. Les dégâts purement matériels sont peu importants.

MODES. — Mme Pottier-Castelain vous informe qu'elle vient d'ouvrir un magasin de modes, 134, rue de Lille, à Roubaix. Elle ose espérer que vous lui ferez l'honneur de votre visite.

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES RETRAITÉS. — Aujourd'hui lundi à 17 h. 30 réunion de fin d'année, 86, Grande-Rue. Question très importante et paiement des cotisations.

CROIX

A l'Union Chorale

Demain mardi, à 20 h., assemblée générale au local, sous la présidence de MM. Vandekerckove et Lamarque, présidents d'honneur. A l'ordre du jour : Compte rendu moral et financier. Vote pour le renouvellement de la Commission.

PAIEMENT DES BONS DE DENRÉES. — Aujourd'hui lundi, 5 janvier, à la Maison des Œuvres sociales. Se munir du numéro du registre de commerce.

COFFRES-FORTS
BAUCHE
93, rue de Richelieu - PARIS
2, Rue de Roubaix - LILLE
CATALOGUE FRANCO

WASQUEHAL

Avoir cent ans, et se bien porter...

Ils sont rares ceux qui peuvent soutenir cette gageure. Et pourtant, il existe à Wasquehal un bon vieillard qui a fêté hier son 100me hiver, puisqu'il est né le 4 janvier 1831 à Wasquehal. C'est M. Charles-Auguste Lepers. Il espérait bien voir sa femme s'associer à telle joie; mais la mort emporta Mme Lepers-Marquant il y a quelques années, le 15 mars 1927, à l'âge bien respectable d'ailleurs de 90 ans.

(Photo Huymans.)
M. CHARLES LEPERS

La longévité de M. Charles Lepers est bien une preuve que le travail ne tue pas. Certes il ne prit un peu de repos qu'à l'âge de 80 ans. Tour à tour tisserand de l'âge héroïque, employé à la traction à vapeur au peignage Holden et Fils, à Croix, puis coursier, il n'a pas cessé de travailler pour assurer le pain de sa nombreuse famille de six enfants dont trois sont encore vivants, et sont âgés de 54, 59 et 70 ans.

Maintenant, dans le calme de sa petite patrie de Wasquehal qu'il a toujours aimée et où il a passé un siècle d'existence, il cultive son petit jardin, gardant avec sa bonne pipe, un sourire qui dit sa satisfaction d'avoir chanté si longtemps à sa bonne manière, la grande chanson du joyeux labeur.

Espérons que M. Charles Lepers sera pendant de longues années encore, une si belle réalisation de l'art d'être « grand-père ».

LES CONSULTATIONS DES NOURRISSONS AU CAPREAU AURONT LIEU TOUS LES MERCREDIS. — A partir de ce mois, les consultations des nourrissons à l'Ecole maternelle du Capreau auront lieu tous les mercredis dans l'ordre ci-après : Les premier et troisième mercredis, à 14 h., pour les enfants dont le nom commence par les lettres A à L; les deuxième et quatrième mercredis, à la même heure, pour les lettres M à Y.

Jeudi 8 janvier, à 15 h., consultation des nourrissons à l'Ecole maternelle du Noir-Bonnet.

CHIFFRE D'AFFAIRES. — Le paiement s'effectuera à la salle des fêtes de la Mairie, vendredi prochain 9 janvier, de 9 à 11 h., pour les lettres A à L et de 14 à 16 h., pour les autres. On percevra également les licences de débits de boissons, ainsi que les contributions sur autos et motos.

AUX ANCIENS ASSURÉS DE LA RETRAITE OUVRIÈRE. — Les assurés des retraites ouvrières et paysannes qui détiennent encore leur carte annuelle de cotisation des retraites ouvrières sont avisés qu'ils ont intérêt à déposer cette carte dans un bureau de Poste le plus tôt possible.

12 CHEMISES LAVÉES en 6 minutes
avec
MÉPHISTO LESSIVEUSE HYDRO-PNEUMATIQUE
(Voir annonce en 6me page)

WATTRELOS

La population de Wattrelos

Sur plus de 1.300 hectares que mesure Wattrelos, les habitations et la population peuvent se multiplier sans la moindre gêne.

Depuis la guerre, on a vu l'apparition de nouvelles usines et des quartiers entiers ont subi une transformation si grande, avec la construction de centaines de maisons, qu'on se demande, en les traversant, si on se trouve vraiment dans les mêmes lieux.

On le sait, de nombreux projets d'aménagement sont encore à l'étude.

C'est devant le besoin d'une population sans cesse grandissante, qu'on juge de la nécessité de construire. Quelques chiffres nous montrerons dans quelles proportions la population de Wattrelos s'est accrue.

En 1800, on comptait 771 maisons, faisant 823 ménages et comprenant 3.902 habitants. En l'année 1900, l'on comptait déjà plus de 25.000 habitants. En cent années, le chiffre était sextuplé. Maintenant le nombre d'habitants est de plus de 30.000. Si la population s'augmentait dans les proportions constatées entre 1900 et 1930, la ville aurait plus de 50.000 habitants, en l'an 2000.

Un appel à la population

Le comité de la Fraternelle des Combattants Wattrelosiens, se faisant l'interprète des Anciens Combattants, invite instamment les Wattrelosiens à arborer le drapeau tricolore mercredi prochain, jour des funérailles du maréchal Joffre, le vainqueur de la Marne, qui par son génie, contribua à protéger nos chères régions et permit de sauver la Patrie.

DONS AUX HOSPITALISÉS. — La société coopérative « L'Indépendance », qui a son siège 64, rue de Roubaix, a versé en faveur des hospitalisés la somme de 78 fr. 45, provenant d'une quête faite au cours du banquet annuel. Il a été versé la somme de 65 fr., produit d'une quête faite à la suite d'un combat de coqs entre les sociétés « Les Imbattables » et Vanthyne, chez M. Renard, rue de la Bailleria.

SERVICE MUNICIPAL DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE. — Pour éviter à l'agent chargé du relevé de l'index des compteurs une perte de temps sensible, les abonnés sont instamment priés de se trouver chez eux ou d'indiquer sur leur porte la personne à qui on doit s'adresser en leur absence. Les relevés commenceront à partir du lundi 5 janvier.

LA GRANDE FETE ANNUELLE de la Maison familiale de Marcq-en-Barœul

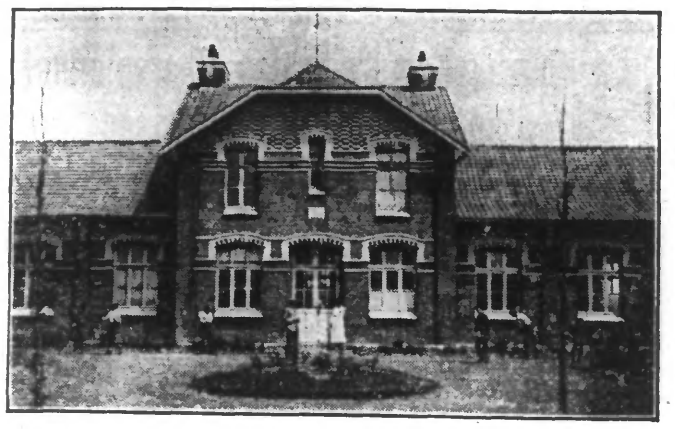

LA MAISON FAMILIALE

La fête de la Maison familiale s'est déroulée pendant toute la journée d'hier au milieu d'un véritable enthousiasme. Près de 300 enfants venus des quatre coins du département du Nord et des département limitrophes, ont vécu une journée inoubliable.

Dès 6 h. du matin, les enfants rappliquaient joyeusement à la Maison familiale, certains étaient partis de leurs placements avant 4 h. du matin, afin de ne rien perdre des nombreuses attractions de la journée et cet empressement manifeste démontre bien l'importance et la vitalité de l'œuvre magnifique qu'est la Maison familiale, autrement dit la « Société de Patronage des enfants moralement abandonnés ».

Tous les enfants, anciens comme jeunes, en un groupe magnifique, se sont trouvés unis pour célébrer joyeusement cette grande fête annuelle de « Leur Maison » et aussi pour acclamer et dire leur reconnaissance à leur distingué et si dévoué directeur, Mr Robert Stahl, le grand organisateur de cette journée mémorable.

Cette unanimité s'est manifestée dans l'empressement avec lequel tous les enfants grands ou petits répondirent à l'invitation que leur avait adressée, leur cher directeur, et surtout par le bon esprit de camaraderie dont ils firent preuve durant toute la journée.

La fête était présidée par M. R. Stahl, directeur général de la société, entouré de tous ses collaborateurs parmi lesquels nous avons remarqué MM. les abbés Wasier, Fruy et Fays, M. et Mme Baudelle, directeur et directrice de la Maison familiale, MM. Carez, Verhelle, Dignoire et Pesenier, inspecteurs de la société.

A 12 h. 30, dans une salle richement décorée, un banquet réunit tous les enfants qui apprécièrent les différents mets qui leur furent servis d'une façon impeccable. Ces agapes furent suivies de diverses attractions (prestidigitation, tombola, cinéma, théâtre), qui firent régner pendant tout l'après-midi, une gaieté et une joie indescriptibles. M. Muller, professeur à l'Institut catholique des Arts et Métiers à Lille, étonna tous les enfants par ses tours prodigieux.

La troupe Saint-Sauveur interprêta ensuite avec brio « M. Flic » et « le Très Etroit Mousquetaire » qui soulevèrent les applaudissements de toute cette jeunesse. Mais ce qui mit le comble à la joie de tous les pupilles de la société et déchaîna le fou-rire général, ce fut sans contredit les trois films comiques qui passèrent sur l'écran.

Entre temps, tous purent se restaurer au buffet bien garni. Tard dans la soirée, la gaieté et le bon entrain régnèrent au Buisson au milieu des cris et des chants de tous les permissionnaires qui quittèrent en groupe leur « Maison familiale » et leurs chers tuteurs si dévoués en chantant à tue-tête, l'air si connu :

Quand on revient en permission
A la Familiale, au Buisson

se promettant de revenir sans faute à la prochaine fête de la société de patronage.

Avant de terminer ces lignes, tout à l'honneur de la société de Patronage du Buisson, des félicitations doivent être adressées au chef de la Maison familiale, M. Arthur Bart, qui sut remplir parfaitement son rôle de surveillant avec bienveillance et fermeté durant toute cette belle journée.

LE GROUPE IMPOSANT DES ANCIENS DU COMITÉ DE PATRONAGE (Photo J. de Rx.)

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES ET CULTIVATEURS. — Conformément aux règlements en vigueur, la hauteur des haies en bordure des chemins ne doit jamais excéder 1 m. 50 et les branches des arbres qui empiètent sur les voies publiques doivent être coupées à l'aplomb des limites de ces voies. Le délai accordé pour l'exécution de ces prescriptions expirera le 1er mars 1931. Passé cette date, il sera dressé à la charge des retardataires une contravention.

LANNOY

LEERS

L'œuvre d'un grand Leerseis : M. Henri Salembier maire de Leers durant 42 ans (1848-1890)

Pendant que M. l'abbé Drubay, curé, dirigeait sa paroisse, la commune se développa, parallèlement sous l'administration d'un maire qui prit également à cœur les intérêts matériels et moraux de Leers, en la seconde moitié du XIXe siècle. M. Henri Salembier, le fermier de Quévaucamp, par sa situation de famille et de fortune, par son intelligence et son activité, était tout désigné au choix de ses concitoyens le jour où les conseillers municipaux élirent eux-mêmes le maire. Il avait été nommé le 22 août 1848, quelqu'il fût le plus jeune du Conseil (23 ans). Il était fils de Louis Salembier qui, lui-même, avait été maire à deux reprises, de 1808 à 1815, et de 1821 à 1831.

M. HENRI SALEMBIER
maire de Leers de 1848 à 1890

La situation était difficile au moment où Henri Salembier prit la direction des affaires. Les mauvaises récoltes et le chômage avaient été cause d'un grand renchérissement des vivres. Le maire fit voter de nombreux secours aux ouvriers sans travail et épuisa, en faveur des pauvres, toutes les ressources du Bureau de bienfaisance.

Son élection n'avait pas été sans exciter quelque jalousie dans la commune; mais, bientôt, par son ascendant et ses services, le jeune maire en eut une telle autorité que ses adversaires lutteront en vain, et que, sous tous les régimes, il conserva son mandat, jusqu'à sa mort.

En 1848, Leers était isolé de toutes les communes voisines, car il n'y avait que des mauvais chemins de terre ou de modestes sentiers pour communiquer avec les villes et les villages. Les habitants désiraient des relations plus faciles avec Lannoy, Wattrelos, Roubaix et la Belgique.

Henri Salembier le comprit. Le 16 octobre 1848, le Conseil vota une somme de 14.500 fr. pour concourir au pavage du chemin de Leers à Lannoy avec aboutissement jusqu'à l'église. Ce fut le petit fils (devenu le chanoine Salembier), fils aîné du maire, âgé de trois ans, qui posa le premier pavé. Le travail fut achevé le 1er septembre 1852.

Les relations avec Leers-Nord et Néchin étant fréquentes, on vota, le 19 mai 1857, la somme de 18.000 fr. pour l'achèvement de la chaussée conduisant à Leers-Nord et la construction d'un chemin vicinal au hameau de Gibraltar. Quatre ans plus tard on construisait le pavé de Leers à Wattrelos qui mit le village en communication avec Tourcoing et relia les hameaux du Trieu de Leers et de Grimonpont à la Place. Ce fut une dépense de 20.000 francs.

Restait la communication avec Roubaix. Il en coûta sans doute à M. Henri Salembier de couper ses terres pour tracer la ligne droite qui unit la place de Leers à la ville de Roubaix, mais, dès le 25 novembre 1858, le maire, « considérant que ce chemin était très utile sous tous les rapports industriels et agricoles et que bon nombre d'ouvriers se rendant chaque jour à Roubaix », proposa l'établissement de ce chemin vicinal. On accepta le devis de 43.000 fr., dont 8.000 furent payés par l'Etat. Les propriétaires donnèrent gratuitement le terrain.

Ce fut après l'achèvement de cette nouvelle route que MM. Motte-Bossut vinrent installer à l'entrée de Leers leur tissage mécanique. Cette création fut un bienfait pour Leers, et elle resterait un bienfait tant que les patrons et les parents continueront à veiller sur la jeunesse qui travaille.

Le maire Henri Salembier s'occupa également à doter Leers d'écoles convenables. En 1852 il fit bâtir l'école de la rue Joseph Leroy, agrandie en 1865; en 1862 celle de la rue de la Mairie et en 1882 l'école Saint-Henri, de la rue Marceau, œuvre de la famille Salembier. Il se chargea de restaurer la tour de l'église. Le Conseil vota les 3.400 fr. nécessaires. Il ajouta 1.800 fr. pour réparer l'horloge, fit renouveler le toit de l'église et donna 5.000 fr. pour doter une nouvelle cloche du système de suspension de l'abbé Eguillon.

On conçoit que toutes ces routes, tous ces édifices, toutes ces améliorations ne se firent pas sans difficultés, car elles entraînaient de lourdes charges pour la commune. Mais M. Henri Salembier exerçait une telle autorité qu'il arriva toujours à imposer sa volonté qui s'inspirait, d'ailleurs, de ce qu'il jugeait utile à la population. Il n'avait qu'un désir, celui d'être utile, et, heureux de rendre service, ne calculant ni son temps ni sa peine, il savait faire les démarches nécessaires et donner de bons conseils avec l'affabilité de sa longue expérience.

C'est aussi dans sa vie de famille que M. Salembier a donné de grands exemples. Profondément chrétien, il a conformé ses actes à ses croyances. Il a transmis à ses enfants avec les traditions de son pays, celle de sa foi religieuse, et, après avoir eu la joie et l'honneur de voir deux de ses fils se consacrer à Dieu, il a pu, assisté par eux, mourir tranquille sur le passé et confiant dans l'avenir.

E. D.

Aujourd'hui, la cabine électrique du « Vert-Bois » sera mise en fonction

Les travaux de la mise en marche de la cabine électrique du « Vert Bois » ont été retardés de huit jours par suite du mauvais temps. Une équipe d'ouvriers vient d'achever les derniers préparatifs. D'après les renseignements qui nous ont été fournis, la mise en fonction de la cabine pourra se faire ce soir. Les usagers de la lumière et de l'énergie électriques des environs ne s'en plaindront pas; l'intensité du courant sera plus forte. L'éclairage de la rue Pasteur pourra également fonctionner dès ce soir. Ce sera un petit soulagement pour les habitants de cette rue boueuse.

Statistique religieuse

Il a été enregistré durant l'année 1930 85 naissances, 58 décès et 43 mariages. Soit un excédent de 27 naissances.

En 1929 on avit enregistré 80 naissances, 81 décès et 36 mariages.

On avait enregistré en 1929 : 86 naissances, 84 décès, 43 mariages et un acte de divorce.

L'écoulement des eaux, rues de Carihem et de Wattrelos

Par suite des pluies persistantes de ces derniers temps, mais surtout à cause du manque d'écoulement des eaux (les fossés et les aqueducs étant bouchés la rue de Carihem, à sa jonction avec la rue de Roubaix, et la rue de Wattrelos, au bas de la côte, étaient hier matin transformées en de larges ruisseaux. Les habitants de la rue de Carihem n'ont pas vu cette subite transformation de l'extrémité de leur rue d'un très bon œil, et cela se comprend facilement, surtout que ce n'est pas la première fois que le fait se produit. Quant à la rue de Wattrelos, la chose est moins grave, cette partie étant déserte d'habitations. Ce ne serait pourtant pas une raison pour ne pas y remédier.

Aux deux endroits il y a certainement un moyen d'obvier à cet inconvénient. Aussi espérons-nous que l'on y veillera.

FLERS

La propreté des trottoirs de la rue Jean-Jaurès

Cette question nous l'avons déjà touchée lors du curage du fossé près du pont de Croix. Nous demandions que les résidus déversés sur le trottoir soient enlevés. Ce travail a été fait depuis et même on a étendu, sur ce trottoir, une couche de cendres. C'est donc parfait de ce côté. Mais le trottoir d'en face mériterait aussi de recevoir un revêtement, son état laissant beaucoup à désirer. Les nombreux piétons qui l'empruntent journellement en seraient très satisfaits surtout qu'à cet endroit la chaussée est en très mauvais état.

LA PERCEPTION DE LA TAXE sur le chiffre d'affaires, forfaitaire et mensuels, du droit de licence et de l'impôt sur les automobiles, pour la Section du Bourg, aura lieu demain mardi, de 8 h. 30 à 10 h. 30, à la Mairie.

SYNDICAT DES BRASSEURS DU NORD DE LA FRANCE

La réunion mensuelle de la commission administrative du Syndicat des brasseurs du Nord aura lieu le mercredi 7 janvier, à 14 h. 30 précises, au siège du Syndicat, 50, rue des Ponts-de-Comines, à Lille.

Ordre du jour : 1o Vente des sous-produits; 2o cours temporaires pour cafetiers; 3o charge du paiement des timbres; 4o propriété commerciale; 5o questions diverses (houblons, cours temporaires de brasserie, etc.).

TOURCOING

Aujourd'hui, lundi 5 janvier :

Hôtel de Ville : Bureaux ouverts au public de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h.
Caisse d'Epargne : de 9 h. 30 à 11 h. 30.
Etablissement Municipal de Bains : de 9 à 11 h. 30
Bibliothèque Communale : de 10 à 12 h. et de 14 à 18 heures.
Marché : de 8 à 13 h.

L'ECLAIRAGE ELECTRIQUE A TOURCOING

Au cours de plusieurs articles, nous nous sommes fait l'écho des doléances de nombreux habitants de la périphérie, qui se plaignaient de ne pouvoir obtenir du courant électrique, alors que les plus petites communes environnantes se trouvaient de beaucoup plus privilégiées puisque depuis déjà l'ongtemps l'électrification des campagnes est assurée. Nous avons dit également les efforts réalisés par le service municipal d'électricité, afin d'essayer d'accorder satisfaction dans la mesure de ses possibilités — et nous annoncions notamment, comme prochaine l'élification de sept postes de transformation dans différents quartiers de la ville.

Faisant suite à nos articles, MM. A. Parsy, P. Deborgher et D. Parsy, ont, au cours de la dernière réunion du Conseil Municipal, déposé le vœu suivant :

Deux articles récents du « Journal de Roubaix » sur l'édification prochaine de sept postes de transformation d'électricité ont apporté dans le cœur de bon nombre de nos concitoyens l'espoir que bientôt ils auront enfin l'éclairage tant désiré. Notamment les quartiers de la Marlière, du Virolois, des Cinq-Voies, obtiendront prochainement satisfaction.

Mais, seules les rues principales de ces quartiers profiteront de ce progrès; et les nombreuses rues reconnues et parallèles y aboutissant attendront longtemps encore leur tour d'électrification souterraine. Notamment, pour la Marlière, les populations ouvrières des rues de Jemmapes, de Beckem, de Beauvais, de Metz, Ampère, etc., vont rester plongées dans l'obscurité.

Dans ces conditions, le soussigné émet le vœu que :

1. En attendant l'électrification par câble souterrain, la Société municipale consente l'éclairage des habitations par câbles aériens.

Nos ouvriers comprennent difficilement que ce qui soit exécuté à Neuville et dans les nombreux hameaux de Wattrelos, ne puisse se faire à Tourcoing.

2. Que la Compagnie du Gaz prennent les mesures nécessaires pour améliorer son éclairage dont les plaintes sont si nombreuses actuellement.

ACHAT pièces d'argent, dentiers, bijoux or, diamants très cher. Choix le plus important de la région de véritables carillons Westminster. — **A. Vandeplancke**, 33, rue du Haze, Tg. 2272l

La subvention de l'Etat au Conservatoire national de musique

Nous avons dit, lors de la dernière réunion du Conseil municipal, qu'un vœu avait été émis par l'assemblée demandant « que la participation de l'Etat dans les dépenses d'entretien et de fonctionnement des écoles et conservatoires de musique soit augmentée dans une juste mesure et qu'en conséquence le taux de subvention à allouer aux communes fasse l'objet d'une révision équitable pour assurer une collaboration plus effective de l'Etat. »

Dans le rapport présenté par M. Inghels, maire, on constate que malgré l'augmentation continuelle de la charge imposée à la ville par le budget toujours croissant du Conservatoire de Tourcoing, la subvention allouée par l'Etat a toujours été maintenue au taux dérisoire qui lui a été appliqué lors de sa fondation. Alors que le budget total et nécessaire à la bonne marche de l'établissement se monte à 211.800 francs, l'allocation de l'Etat n'est que de 10.300 francs.

Cette situation est pareille pour toutes les écoles et succursales du Conservatoire de France. L'association des Directeurs d'écoles et conservatoires de France et des Colonies s'est déjà émue et avait demandé l'inscription au budget de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts d'un crédit de 3 millions à répartir sur les trois chapitres suivants : écoles, concerts et traitement du personnel enseignant. Ajoutons que ce dernier, qui n'a pas encore de statut administratif dans la plupart des écoles, est le seul à ne jouir d'aucun des avantages accordés par l'Etat au personnel des autres branches de l'enseignement.

La démarche de cette association ne fut pas prise en considération. Des ressources nouvelles furent refusées et, comme par le passé, les villes ont continué à recevoir de l'Etat, les mêmes sommes infimes.

M. Inghels examina ensuite les raisons qui motivent le vœu formulé. Tout d'abord, la musique constitue une source fort importante de revenus pour l'Etat : droit des pauvres, taxes sur les spectacles, sur les pianos, taxes de luxe sur la vente des instruments de musique, impôts sur les bénéfices commerciaux et chiffres d'affaires des facteurs d'instruments de musique, etc. Toutes ces ressources ne peuvent être obtenues que grâce au concours d'artistes musiciens dont la quasi-totalité est formée dans les écoles de musique.

D'autre part, il s'agit d'écoles nationales et de fonctionnaires en quelque sorte nationaux puisqu'ils sont nommés et soumis à l'inspection de l'autorité supérieure. M. Inghels en déduit que l'Etat a donc le devoir, s'il ne veut assumer lui-même l'entretien et le bon fonctionnement de ses écoles, de participer pour une plus grande part aux dépenses laissées jusqu'à présent à la charge presque exclusive des communes. Sa collaboration avec ces dernières doit être élargie dans la proportion équitable à laquelle les sacrifices qu'elles consentent leur donnent droit.

Souhaitons que le vœu du Conseil Municipal de Tourcoing, d'une ville où l'on apprécie les bienfaits de l'éducation musicale, reçoive une légitime satisfaction.

Entre autos

Rue de la Paix une collision s'est produite entre les autos conduites par M. Georges Duvilliers, demeurant 142, rue du Tilleul, et par M. Rissebois, habitant rue de Cambrai, 27. Il en est résulté des dégâts matériels de part et d'autre.

HARMONIE DES AMICALES LAIQUES. — Lundi 5, à 18 h., au local, cours de solfège par MM. J. Maillet, chef, et Ch. Thuilliez, sous-chef. Sont convoqués : H. Rozghe, J. Vandewandalle, A. Roggé, Ch. Facon, L. Pollet, R. Provost, A. Seynave, J. Dupont, M. Degrave, L. Catrisse, A. Instrumeaux.

LA POLICE DE LA RUE. — Une contravention sera relevée à charge d'un chauffeur, M. Jean Cuvelier, demeurant rue des Ursulines, pour avoir doublé un tramway à l'arrêt et pour défaut de plaque d'immatriculation à l'avant de sa voiture.

PEUGEOT
BUGATTI
PANHARD
HOTCHKISS
AGENCE
Ets André MATHON
162, Rue de Lille, 162
TOURCOING
(Tél. 23.26)

BLANC H. Fourure - Tiberghien
13-15, rue de Tournai

OCCASIONS EXCEPTIONNELLES
en
5 CH.
Peugeot
PRIX INTERESSANTS
Agence PEUGEOT
Etabliss. André MATHON
162, Rue de Lille, 162 - TOURCOING 26981

MOUVAUX

RECENSEMENT DES CHEVAUX ET VOITURES. — Il est rappelé aux propriétaires de chevaux et voitures qu'ils doivent en faire de suite la déclaration à la Mairie (bureau N. 5).

TOURNÉE DU CONTROLEUR. — Le Contrôleur des contributions directes se rendra à la Mairie le mardi 6 janvier, de 14 à 16 h., pour recevoir les réclamations des contribuables.

MARCQ-EN-BARŒUL

Une grave collision d'autos sur le Nouveau Boulevard

Un grave accidents d'automobiles au cours duquel un homme a été grièvement blessé, s'est produit, hier matin, sur le nouveau boulevard, tout au début de l'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing dans les circonstances suivantes :

Il était environ 11 h. 20, quand M. Catry, demeurant 76, rue de Lille, passait en auto se dirigeant vers Lille. En doublant une autre voiture automobile, appartenant à M. Jovénal Rugo, 52 ans, bourrelier, 204, rue Léon-Gambetta, à Lille, il accrocha le pare-choc côté gauche avant de cette voiture. Par suite, l'auto de M. Catry alla se jeter contre un arbre. Le pare-brise vola en éclats et M. Jules Dronez, 54 ans, chef lampiste aux mines d'Anzin, demeurant à Anzin, cité St-Louis, 14, reçut une forte coupure au menton.

M. le docteur Bataille, de Marcq, qui prodigua des premiers soins au blessé, craint que M. Dronez ait une artère coupée. Après avoir été pansé le blessé a été conduit, selon le désir de la famille, par la voiture d'ambulance de Tourcoing, à la clinique Saint-Camille, à Lille.

La police a ouvert une enquête.

HALLUIN

A la Caisse d'épargne

Séance du 4 janvier 1931. — 88 versements, dont 11 nouveaux, pour 138.705 fr.; 16 remboursements, pour 23.807 fr.

Administrateurs de service, MM. Gustave Wallaert et Joseph Leux.

RONCQ

A la Caisse d'épargne

Séance du 4 janvier 1931. — 38 versements dont un nouveau pour 23.160 fr. 5 remboursements dont 2 soldes, pour 29.140 fr. 56.

Administrateur de service, M. Emile Decottignies et Félix Decottignies fils.

La caisse sera ouverte de 9 h. 30 à 11 h. 30 pendant les mois de janvier et février; de 10 h. à 11 h. 30, durant les mois suivants.

Les méfaits de l'ivresse

Samedi soir vers 1 h. un homme en état d'ivresse entrait dans la salle de débit de l'estaminet tenu rue de Lille au Blanc-our par M. Jules Raes-Desarrano, et de là pénétrait dans la cuisine où se trouvait Mme Raes avec son enfant de deux ans. Sans aucun motif, il adressa à la cabaretière des grossières injures. M. Raes, aux appels de sa femme, intervint et fut à son tour injurié. L'individu alla même jusqu'à le menacer de mort, et menaça aussi de tout briser dans le débit.

Précisément à cet instant arrivaient pour prendre leur service de police de la circulation, au carrefour du Blanc-Four, deux gendarmes d'Halluin qui, mis au courant des faits, procédèrent à l'arrestation de l'individu qui fut transféré à Halluin. En chemin il aggrava son cas en se livrant à des outrages envers les gendarmes.

Il s'agit d'un journalier, d'ailleurs coutumier du fait, nommé Fernand Crombez, 38 ans, demeurant rue de Lille, à Menin-Baraques. Il a été transféré à Lille dimanche matin.

BOUSBECQUE

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Les premières séances mensuelles auront lieu au local habituel, salle du 1er étage de la Mairie, mercredi 7 janvier (lettres A à D inclus et vendredi 9 janvier (lettres E et suivantes), à 16 h.

ETAT-CIVIL. — **Naissance.** — **Renée Pitre**, rue de Menin.

Décès. — **Marie-Louise Delrue**, veuve Dumont, 61 ans, rue Bois.